

COMME UNE

Connaissez-vous le coût de nos déchets ?

👉 PETITE ENFANCE

Éveil à l'art et à la culture
en crèche

👉 MOBILITÉS

Faites des économies
avec Blablacar Daily

👉 ASSAINISSEMENT

Diagnostic des systèmes
d'assainissement non
collectif

Actualités

Composter, quelle bonne idée!.....	4
Lancez-vous dans un projet de rénovation énergétique!.....	6
Les Rencontres de l'Emploi et du Recrutement : un rendez-vous incontournable.....	7

Petite enfance

Un éveil à l'art et à la culture pour nos tout-petits.....	8
--	---

Prévention des déchets

Les déchets, combien ça coûte ?.....	10
Après L'Isle-sur-la-Sorgue, le tri monte en selle à Châteauneuf-de-Gadagne.....	12

Environnement

Privilégier des modes de déplacement économiques et écologiques qui facilitent la vie.....	14
Le covoiturage avec Blablacar Daily, le concept gagnant-gagnant pour covoiturer dans le bassin de vie d'Avignon.....	15
Route de l'Isle au Thor : découvrez le nouvel aménagement.....	16
Réhabilitation de l'avenue Louis Boudin à L'Isle-sur-la-Sorgue.....	17

Assainissement

Les systèmes d'assainissement passent à la loupe.....	18
---	----

Développement économique

Les Chasséens : concertation préalable à la création de la nouvelle zone d'activités à L'Isle-sur-la-Sorgue.....	20
--	----

Territoire

Rénovation de la « Maison Rose » à Fontaine-de-Vaucluse : une nouvelle étape de l'Opération Grand Site.....	22
Installation du premier site de compostage partagé.....	23



RESTEZ EN CONTACT !

-  Site internet
www.paysdessorgues.fr
-  Page Facebook
facebook.com/paysdessorgues

5 COMME UNE #33 - HIVER 2024

Directeur de publication : Pierre Gonzalvez

Rédaction : CCPSMV, Ophélie Ravinel, Nathalie Bec-Espitalier

Éditeur : communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse

Conception : Agence Visae, maquette : Linda Perrotin

Relecture-corréction : Ophélie Ravinel

Impression : Atelier Off7, sur papier certifié FSC 100%

Crédits photographiques : CCPSMV, Cyril Cortez, Hugo Moussy, Art'postrophe, Freepik.com

Dépôt légal : février2024





*Pierre Gonzalvez
Président de la communauté de
communes Pays des Sorgues
Monts de Vaucluse,
Vice-Président du conseil
départemental de Vaucluse,
Maire de L'Isle-sur-la-Sorgue.*

Chères habitantes, chers habitants,

2024 s'annonce encore comme une année riche en projets pour la communauté de communes.

Depuis le 1^{er} janvier, nous devons trier nos déchets alimentaires. Ce geste simple doit devenir une habitude quotidienne pour nous tous, comme l'est déjà le tri de nos emballages.

Notre service prévention et valorisation des déchets propose un accompagnement concret en mettant à disposition des composteurs individuels, en installant progressivement des composteurs partagés et en animant des temps de sensibilisation aux bonnes pratiques. Très prochainement des abris-bacs vont être déployés pour les centre-villes.

En termes de mobilité, nous sommes dans une période de grand changement conditionné par la transition écologique et énergétique. Nous venons de dévoiler une feuille de route pour la période de 2024 à 2026 autour de trois sujets.

Tout d'abord : Favoriser l'utilisation du vélo avec le déploiement de pistes cyclables, de solutions de stationnement, de la signalétique et des dispositifs d'aide à l'acquisition ou à la réparation d'un vélo.

Il s'agit aussi d'encourager le covoiturage domicile-travail grâce à une aide financière et un partenariat signé avec l'application Blablacar Daily à l'échelle du grand bassin de vie d'Avignon, ainsi que le développement de l'usage des aires de covoiturage.

Enfin, soutenir l'appel à projets de Service Express Régional Métropolitain d'Avignon avec lequel les trois gares de notre territoire représentent un vrai potentiel. Une étude de leur utilisation combinée à plusieurs modes de transport a été lancée.

La mobilité et les transports sont des sujets vastes et complexes car nous sommes, chacun à tour de rôle, automobilistes, piétons, cyclistes, et nos besoins sont différents si nous allons travailler, faire nos courses ou encore nous promener dans les magnifiques paysages que nous offre le territoire.

Nous préparons actuellement l'avenir, en 2024 et au-delà, un avenir qui doit nous rassembler et qui doit nous ressembler.

Bonne lecture et belle année à toutes et tous.

Pierre Gonzalvez



COMPOSTER, QUELLE BONNE IDÉE!



Recycler chez soi une partie de ses déchets de cuisine et du jardin (biodéchets), c'est possible ! Il suffit de s'équiper d'un composteur... Petit éclairage sur la solution et le coup de pouce proposés par la communauté de communes.

Plus d'un tiers des déchets jetés dans votre poubelle grise sont des biodéchets

Selon l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), les biodéchets représentent 38% du poids de nos ordures ménagères résiduelles et peuvent faire l'objet d'une valorisation. Il est donc important d'agir pour exploiter au mieux cette ressource afin de limiter notre impact environnemental et économique: c'est l'objectif de la loi AGEC (voir encart).

Pour permettre aux habitants de trier leurs biodéchets, une des solutions que la communauté de communes propose dès à présent est le compostage des biodéchets.

Cette pratique permet la transformation des biodéchets en compost sur place, évite la pollution et les coûts liés à la collecte et au transport.

Équipez-vous d'un composteur pour 15€ seulement !

Vous disposez d'un espace extérieur pour l'installation d'un composteur individuel

Il vous est alors possible d'acquérir un composteur de 300 L ainsi qu'un bioseau au tarif préférentiel de 15€ en vous inscrivant à une date de distribution.

- 👉 Pour vous inscrire et acheter votre composteur en ligne, rendez-vous sur www.paysdessorgues.fr
- 👉 Pour tout renseignement, contactez Opus-CPIE Pays de Vaucluse :
compost@opus.cpie84.org / 07 83 26 93 31

Vous résidez en habitat collectif et êtes plusieurs foyers à souhaiter composter vos biodéchets

L'association OPUS vous accompagne dans la mise en place d'un site de compostage partagé.

- 👉 Pour toute demande ou renseignement, contactez directement l'association :
compost@opus.cpie84.org / 07 83 26 93 31

D'autres solutions verront progressivement le jour sur le territoire pour permettre à chacun de trier efficacement ses biodéchets. Tenez-vous informés en suivant l'actualité de la communauté de communes.



Le compostage c'est quoi ?

C'est un phénomène naturel de transformation des biodéchets (végétaux, épluchures, restes alimentaires...) par les petites bêtes du sol (bactéries, champignons, vers de terre, insectes...) en présence d'eau et d'oxygène.

Les biodéchets sont tous les déchets organiques alimentaires tels que les restes de cuisine et de repas, ainsi que les végétaux de jardin, communément appelés déchets verts.

Le compostage individuel et partagé permet essentiellement de traiter ces déchets organiques.

Après des mois de fermentation, le résidu obtenu, appelé « compost », peut être réutilisé dans le jardin à la place des engrais.

Le compostage, pour quoi faire ?

- Réduire d'un tiers le volume de ses ordures ménagères résiduelles.
- Limiter ses déplacements en déchèterie en valorisant les déchets verts.
- Obtenir un terreau de qualité (le compost), gratuit, naturel, qui protège le sol et demande moins d'arrosage.



Le partenariat avec OPUS-CPIE Pays de Vaucluse

Pour permettre le déploiement des solutions de compostage sur le territoire, la communauté de communes a engagé un partenariat avec l'association Opus.

Un Maître Composteur sera présent lors des distributions de composteurs individuels pour présenter les bonnes pratiques de compostage aux habitants et accompagnera la mise en place des sites de compostage partagé.



Zoom sur la loi AGECE

La loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGECE), entend accélérer le changement de modèle de production et de consommation afin de limiter les déchets et préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat.

Les collectivités sont dans l'obligation d'étudier et d'identifier les solutions les plus pertinentes pour trier les déchets alimentaires des ménages à la source et s'assurer que ceux-ci pourront être valorisés et non mis en décharge.



LANCEZ-VOUS DANS UN PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE!

Vous êtes propriétaire de votre habitation, copropriétaire au sein d'un immeuble, propriétaire de vos locaux professionnels et souhaitez faire des travaux de rénovation énergétique ?

Un accompagnement pour les travaux de rénovation énergétique

France Renov' est un service public gratuit qui a pour objectif de conseiller les particuliers et les petites entreprises pour leurs travaux de rénovation énergétique. L'objectif n'est pas de promouvoir un service ou une prestation en particulier, mais de proposer un accompagnement personnalisé.

L'ALTE (Agence Locale de la Transition Énergétique) accompagne localement les bénéficiaires lors de chaque étape sur l'ensemble du projet :

- Identification et mobilisation des aides financières.
- Recherche de la solution technique la mieux adaptée.
- Choix de professionnels qualifiés pour la réalisation des travaux.

Les avantages sont concrets :

- Facilitation administrative.
- Amélioration notable du confort, que ce soit en hiver ou en été.
- Réduction significative de la consommation énergétique, se traduisant par des économies sur les factures de gaz et d'électricité.



avec



➤ Contactez un conseiller Mon Accompagnateur Renov'

Si vous souhaitez plus d'informations sur les travaux à envisager pour diminuer vos consommations d'énergies et les aides dont vous pouvez bénéficier, contactez l'Agence Locale de la Transition Énergétique (ALTE).

- Par le **formulaire** de contact de leur site internet : www.alte-provence.org

- Par **téléphone** au 04 90 74 09 18
du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

LES RENCONTRES DE L'EMPLOI ET DU RECRUTEMENT : **UN RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE**

Les prochaines Rencontres de l'Emploi et du Recrutement se tiendront du 14 au 28 mars. Ces temps forts s'adressent à toutes les personnes à la recherche d'un emploi permanent, d'un job d'été ou d'un nouveau projet professionnel (reconversion, création ou reprise d'entreprise), mais également aux entreprises et recruteurs.

Forts du succès de la première édition, la communauté de communes, France Travail (ancien Pôle Emploi), la Mission Locale de L'Isle-sur-la-Sorgue, Luberon & Sorgue Entreprendre, Réseau Initiative Terre de Vaucluse et la Clef des Champs renouvellent ce grand rendez-vous.

Du recrutement, mais pas que...

Au-delà de la recherche d'emploi, ce forum sera aussi l'occasion pour les demandeurs d'emploi de participer à des ateliers gratuits afin de préparer leur entretien d'embauche, créer un CV attrayant et ainsi valoriser leur candidature. Lors du forum, vous pourrez rencontrer plus de 50 entreprises locales qui recrutent, faire le point sur vos compétences, vous informer sur les possibilités de formations et d'évolutions professionnelles ainsi que les dispositifs d'aide à la création d'entreprise avec l'espace conseil.

Le programme

Les ateliers conseils à destination des candidats ou des recruteurs leur permettant de se préparer et de s'adapter aux (r)évolutions de l'emploi.

- 🌀 **Employeurs du secteur agricole**: une rencontre à destination des exploitants pour découvrir des solutions pour l'emploi agricole.
- 🌀 **Atelier numérique et photo** à destination des candidats pour créer son CV et le valoriser avec une photo portrait professionnelle.
- 🌀 Les **ateliers candidats** qui regroupent des ateliers pour gagner en confiance dans votre présentation, vous préparer pour réussir votre entretien d'embauche et valoriser votre candidature.

La journée du forum, le jeudi 28 mars, un temps d'échange entre les demandeurs d'emploi, les entreprises locales et les acteurs du développement économique

- 🌀 **Espace orientation et formation**: faire le point sur ses compétences et découvrir les formations accessibles, démonstrateur des techniques de détection de potentiel: « Venez tester vos compétences sur des métiers qui recrutent ! »

- 🌀 **Espace conseil**: coaching et accompagnement par les partenaires de l'emploi, atelier conseil en image
- 🌀 **Espace numérique**: création de CV et accès aux outils numériques pour faciliter la recherche d'emploi
- 🌀 **Espace job dating**: près de 50 entreprises des secteurs du commerce, de l'industrie, de l'hôtellerie-restauration, des services à la personne, des transports et de l'agroalimentaire présenteront leurs offres pour recruter leurs futurs collaborateurs.

Les visites d'entreprises organisées avec nos partenaires.

- 🌀 **Candidats**: venez découvrir les métiers et la façon de travailler dans l'industrie, le commerce, les services à la personne, l'agriculture, etc.
- 🌀 **Entreprises**: attirez les talents et faites découvrir votre activité.

+ d'infos

Consultez le programme complet sur paysdessorgues.fr



UN ÉVEIL À L'ART ET À LA CULTURE POUR NOS TOUT-PETITS



Cette année, les crèches ont renforcé l'éveil artistique et culturel des tout-petits. En septembre, La Sousto de la Ninéio, à Châteauneuf-de-Gadagne, a accueilli une résidence d'artistes pendant deux semaines, dans le cadre de l'Été culturel 2023 du ministère de la Culture – DRAC PACA. Un partenariat a par ailleurs été noué avec la compagnie Minuscopik.

« Amener cette poésie dans le quotidien de la crèche est une richesse pour nous. »

Isabelle LEGA,
artiste, co-directrice artistique de la compagnie Okkio



La Sousto de la Ninéio a accueilli la compagnie Okkio en résidence d'artistes

Habituée des résidences d'artistes en crèche, la compagnie Okkio a cette fois-ci été accueillie à La Sousto de la Ninéio, du 11 au 22 septembre. Chaque jour, Isabelle Lega et Éric Dubosc ont invité les enfants, leurs parents et l'équipe de professionnels à partager des temps de transmission, en lien avec la création de leur spectacle immersif et sensoriel « La Voix de l'eau », qui parle de notre rapport au ventre maternel.

Des temps de partage quotidiens avec les enfants et l'équipe

Ces temps de partage ont été organisés par petits groupes, dans les différents espaces de la crèche et à divers moments de la journée. Tous les enfants ont pu y prendre part, libres d'aller et venir.

Parmi ces temps de transmissions :

- **Une exploration sonore, tactile et sensorielle** grâce aux instruments de musique proposés aux enfants par la compagnie.
- **Un atelier de percussions aquatiques** installé dans la cour de la crèche : les enfants ont pu toucher les bacs d'eau et laisser libre cours à leurs babillages, le tout en musique.
- **Un atelier d'ombres et de lumières**, créé dans le dortoir à partir d'une boîte sur laquelle étaient peintes des vagues à l'aquarelle.
- **L'utilisation d'une boule « tango »** produisant des taches lumineuses sur le sol et les murs, donnant l'impression d'être sous l'eau.
- **Des percussions improvisées...**

Organisée en pleine période d'adaptation pour certains bébés, l'immersion des deux artistes musiciens à leurs côtés est venue apporter beaucoup de calme et de douceur dans la crèche.





Isabelle LEGA et Éric DUBOS de la compagnie OKKIO

Un spectacle en présence des parents

À l'issue de la résidence, la compagnie a invité les enfants, leurs parents et l'équipe de professionnels à découvrir leur travail de création lors d'un spectacle dans la salle polyvalente nourris de leurs deux semaines d'immersion.

Avant son départ, la compagnie Okkio a offert à la crèche une boîte à lumière et des instruments. Une façon de laisser une trace de leur passage et d'encourager l'équipe de la crèche à poursuivre l'éveil artistique et culturel des tout-petits.

Un partenariat mis en place avec la compagnie Minuscropik

La Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse a par ailleurs noué un partenariat avec la compagnie professionnelle Minuscropik, spécialisée dans l'art et le tout-petit.

Ce projet permet :

- 🌀 **La formation des professionnels** : Minuscropik développe et fait la mise en lien pratique entre les propositions artistiques et le projet pédagogique de l'établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE). 15 professionnelles de la CCPSMV ont été formées.
- 🌀 **Un débarquement artistique pendant une journée dans un EAJE** : les trois artistes proposent des petites formes chorégraphiques et musicales déambulatoires, suivies d'ateliers participatifs d'éveil artistique, adaptées à chaque situation.
- 🌀 **Un suivi des professionnels formés lors de l'animation d'ateliers d'éveil au mouvement créatif avec les enfants** : un accompagnement personnalisé des professionnels formés, lors d'ateliers d'éveil au mouvement créatif avec les enfants (2 fois une heure minimum), pour une meilleure intégration des pratiques pédagogiques sur le terrain.
- 🌀 **Un suivi lors d'ateliers d'éveil au mouvement avec les enfants et leurs parents.**

Des représentations artistiques sont prévues dans toutes les structures. Ces actions sont financées intégralement par le Centre national de la fonction publique territoriale, la Direction régionale des affaires culturelles et la Caisse d'allocations familiales dans le cadre des réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents.



LES DÉCHETS, COMBIEN ÇA COÛTE ?

La gestion des déchets englobe, de manière générale, toute l'organisation autour de la prise en charge des déchets, depuis leur production jusqu'à leur traitement.

Cette gestion est un enjeu fort pour nos 5 communes, car elle impacte notre budget et notre environnement.

La Communauté de communes organise cette gestion notamment grâce à de nombreuses collectes séparatives soit en porte à porte, soit en points d'apports volontaires.

Elle gère également les deux déchèteries de L'Isle-sur-la-Sorgue et du Thor, se charge du regroupement des déchets et de leur expédition vers des filières de valorisation.

Trier et réduire ses déchets, c'est aussi mieux maîtriser les coûts de collecte et de traitement

Pour limiter les tonnages et donc les coûts, de nombreuses actions de prévention sont mises en place :

- 👉 Atelier de formation au compostage,
- 👉 Sensibilisation dans les écoles,
- 👉 Participation à des journées thématiques auprès du public,
- 👉 Financement d'opérations de broyage de végétaux à domicile,
- 👉 Aide à l'achat de broyeurs et de tondeuse mulching.

L'extension des consignes de tri à tous les emballages fin 2022 a permis de réduire de 5% la quantité des ordures ménagères résiduelles en 2023. **Le tri des emballages doit se poursuivre puisqu'il représente 35% du contenu de notre poubelle !**

Pour compenser la baisse de remplissage de la poubelle d'ordures ménagères résiduelles, sa fréquence de collecte a été modifiée et s'effectue 1 fois par semaine sur les communes du Thor et de Châteauneuf-de-Gadagne.



Depuis le changement de fréquence des collectes, les agents ont constaté que les bacs étaient mieux remplis qu'avant.

Les emballages triés coûtent moins cher et ne finissent pas en fumée !

Quelle que soit la matière triée et collectée, le constat est sans appel : les déchets d'emballages et papier revendus aux recycleurs coûtent à la communauté de communes 221€ de moins à la tonne que les ordures ménagères résiduelles incinérées.



Coût de collecte et traitement de nos déchets



Déposés dans les colonnes à emballages

17,70 € / habitant



Déposés dans les ordures ménagères

78,80 € / habitant



Etienne KLEIN

Vice-président délégué à la transition écologique, gestion et prévention des déchets



La Communauté de communes a maintenu jusqu'à présent le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), grâce aux efforts accomplis par tous, tout en continuant à réaliser des investissements.

Il n'y a qu'en poursuivant nos efforts que nous pourrons maintenir ce taux.



Pour les professionnels, une évolution de la Redevance Spéciale est à venir

La redevance spéciale permet de financer les services de collecte et de traitement rendus aux entreprises en évitant de faire payer les ménages. Aujourd'hui, seules les entreprises et administrations ayant à disposition plus de 2 bacs de 660 litres de déchets non recyclables sont facturées.

Le coût pour les entreprises situées en dessous de ce seuil est entièrement supporté par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères résiduelles.

Les déchets des professionnels coûtent entre 1,2 M et 1,5 M d'euros par an. Or environ 20% de ce coût est financé par les ménages, soit une somme comprise entre 240 000 et 300 000 euros par an.

Au regard des fortes évolutions tarifaires liées à la gestion des déchets et dans l'intérêt de préserver le pouvoir d'achat des ménages, la communauté de communes étudie la baisse du seuil d'assujettissement à la redevance spéciale, l'extension du nombre de structures redevables ainsi que l'augmentation ou la facturation des coûts au litre à tous les flux de déchets que la collectivité prend à sa charge.



Le coût de **transport et de traitement d'une tonne d'encombrants** était de **220€ en 2023**.

En **2024**, à l'occasion du renouvellement du contrat, ce prix sera d'environ **297€**.

APRÈS L'ISLE-SUR-LA-SORGUE, LE TRI MONTE EN SELLE À CHÂTEAUNEUF-DE-GADAGNE



Après le succès de la collecte à vélo dans le centre-ville de L'Isle-sur-la-Sorgue, la communauté de communes a décidé d'étendre cette initiative novatrice. La collecte à vélo des emballages permet de maintenir un service facile d'accès à tous.

Depuis le 1^{er} juillet 2023, les emballages ménagers sont collectés via les colonnes sur l'ensemble du territoire. Cependant, pour le centre-village de Châteauneuf-de-Gadagne, la configuration ne permettait pas l'installation de colonnes, empêchant les camions-grues de circuler.

La collecte à vélo est une solution écologique et innovante qui permet d'améliorer les performances de collecte et de recyclage dans les centres-villages. Cette initiative offre une alternative à faible impact écologique, sans bruit ni émission de gaz à effet de serre, tout en contribuant à l'amélioration du cadre de vie local.

L'expérimentation avait déjà porté ses fruits dans le centre-ville de L'Isle-sur-la-Sorgue dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) mené en 2022 avec Citeo sur la collecte innovante et solidaire.

C'est ici que Truji-Bike, déjà partenaire dans l'aventure précédente, a de nouveau été sollicité. Le vélo, muni d'une remorque, parcourt les ruelles, collectant les sacs jaunes des habitants avant de les déposer dans des contenants spécifiques en bas du centre-village.



Chiffres clés

80 sacs collectés par tournée

Les avantages sont multiples :

- Une accessibilité idéale pour circuler dans le village,
- Le maintien des circuits de collecte existants,
- Aucune nuisance sonore et un impact écologique faible,
- Une innovation améliorant le cadre de vie et maîtrisant les coûts de collecte,
- Le développement d'emplois locaux.

Un geste pour l'environnement, un rayon pour l'avenir

La collecte à vélo n'est pas seulement une réponse pratique à des contraintes logistiques, c'est aussi une solution écologique et innovante. À L'Isle-sur-la-Sorgue, cette collecte a permis de **tripler le nombre de sacs collectés**. Pendant toute la durée du projet (18 mois), **17 tonnes d'emballages ont été ramassées** par le prestataire de **collecte à vélo**.

Châteauneuf-de-Gadagne s'inscrit ainsi dans une démarche sociale, économique et environnementale, tout en préservant le geste quotidien de tri de ses habitants.



Le tri en chiffres : une démarche à poursuivre

En France, le geste de tri progresse, mais des défis persistent, notamment dans la Région Sud. En 2020, chaque habitant de la région a trié en moyenne **52 kg** d'emballages ménagers et de papiers, légèrement en deçà de la **moyenne nationale de 70 kg**. Le tri en centre-ville peut être complexe, et c'est dans cette optique que la communauté de communes propose ce nouveau service à Châteauneuf-de-Gadagne, **adapté aux réalités locales**.



**CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT**



www.paysdessorgues.fr



PRIVILÉGIER DES MODES DE DÉPLACEMENT ÉCONOMIQUES ET ÉCOLOGIQUES QUI FACILITENT LA VIE

Afin de définir les actions à mettre en œuvre dans le cadre de la nouvelle compétence mobilité, la communauté de communes a adopté une feuille de route simplifiée pour la période 2024 à 2026.

Un objectif : donner la priorité aux déplacements du quotidien.

Les actions mises en place s'articulent autour de 3 grandes idées :

- 👉 Favoriser l'utilisation du vélo pour les trajets du quotidien avec le déploiement de stationnements dédiés, la mise en place d'aménagements spécifiques, des dispositifs d'aide à la réparation ou à l'acquisition, etc.
- 👉 Encourager le covoiturage grâce à des incitations financières et le développement des aires de covoiturage avec le Département de Vaucluse.
- 👉 Développer les déplacements en train grâce aux 3 gares ferroviaires du territoire et soutien au projet de Service Express Régional Métropolitain d'Avignon.



Florence Andrzejewski
Vice-présidente déléguée à l'aménagement
de l'espace et cohérence territoriale

« L'un de nos objectifs est de réorganiser les aires de covoiturage dans les zones d'activités, afin de promouvoir le covoiturage parmi nos entreprises et leurs employés, en proposant une solution plus proche de leur lieu de travail. »



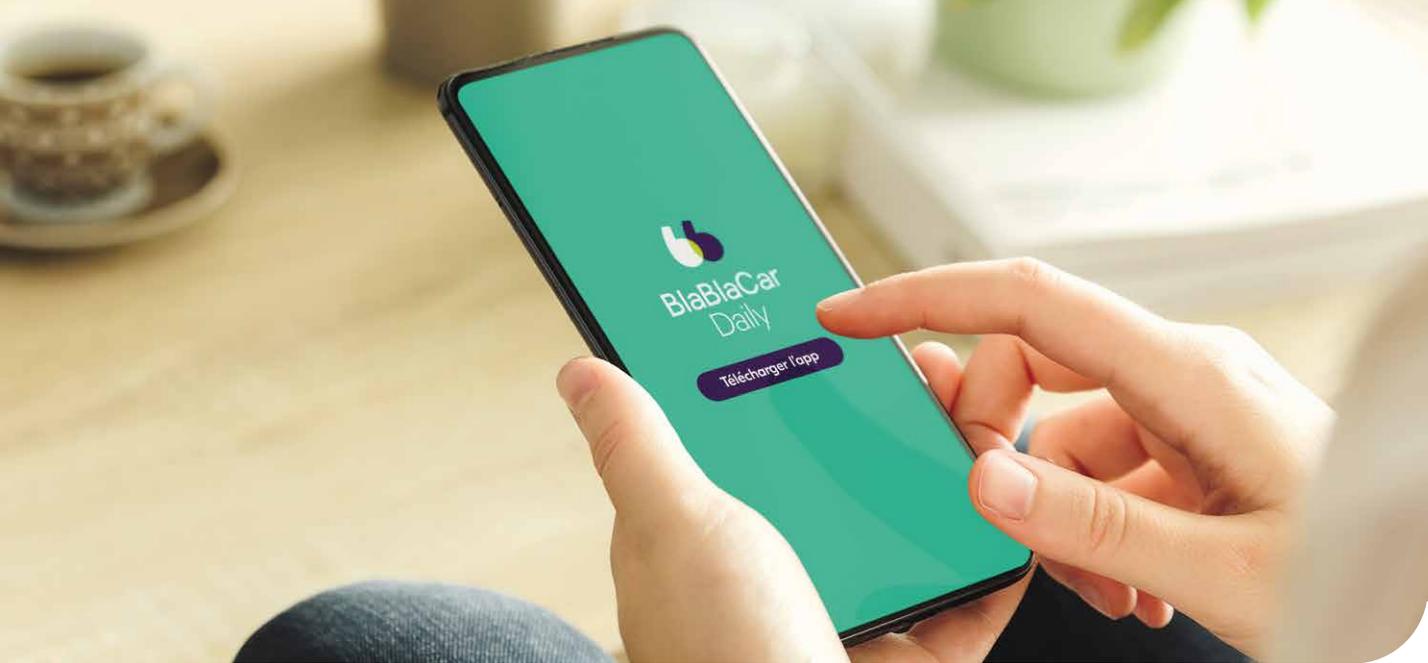
L'enjeu des mobilités sur les gaz à effet de serre

Le secteur des transports est le plus gros émetteur de gaz à effet de serre (GES) sur le territoire : il est responsable de 45 % de ces émissions (752 kt éq CO₂).

La politique de mobilité se doit donc d'être ambitieuse et de se positionner au premier rang des politiques de transition énergétique menées par la communauté de communes afin de diminuer l'empreinte carbone du territoire.

Outre le recours à des motorisations moins polluantes, la réduction des émissions de GES produites par le secteur des transports doit s'appuyer sur l'évolution des pratiques de mobilités :

- 👉 Réduire de l'usage individuel de la voiture (même décarbonée)
- 👉 Développer le covoiturage et l'autopartage
- 👉 Développer les modes actifs (marche à pied, vélo)
- 👉 Développer les transports en commun (train, bus)



LE COVOITURAGE AVEC BLABLACAR DAILY, LE CONCEPT GAGNANT-GAGNANT POUR COVOITURER DANS LE BASSIN DE VIE D'AVIGNON

La recette est simple: grâce à la communauté de communes, les conducteurs sont rémunérés et les trajets des passagers sont offerts.

BlablaCar Daily, c'est le service de covoiturage domicile – travail pour **gagner du temps et de l'argent, tout en réduisant votre impact environnemental**. Et cela, grâce aux subventions versées par la communauté de communes, mais pas que !

Plusieurs collectivités du grand bassin de vie d'Avignon ont décidé de se réunir et choisir la même solution pour développer le covoiturage pour tous les conducteurs et passagers réalisant un trajet "domicile-travail" ayant pour origine ou destination l'une des 111 communes du périmètre.

Être conducteur sur BlablaCar Daily

- 👉 Rentabilisez vos trajets quotidiens tout en rendant service
- 👉 Réduisez votre impact environnemental
- 👉 Gagnez entre 1€ et 2€ pour chaque passager transporté

Vous êtes nouveau dans le covoiturage ?

Bénéficiez de la **Prime Covoiturage de 100 €** en plus de vos trajets effectués.

Tous les nouveaux conducteurs réalisant des **trajets inférieurs à 80 km** peuvent bénéficier d'une Prime Covoiturage de 100€. Pour cela, il suffit d'effectuer **10 covoiturages** en **3 mois** en tant que conducteur sur l'application.

Être passager sur BlablaCar Daily

- 👉 Faites des économies, les trajets sont offerts par la collectivité
- 👉 Réduisez votre impact environnemental
- 👉 Gagnez en confort de transport et profitez du trajet

Une application simple d'utilisation

Téléchargez BlablaCar Daily sur l'App Store ou sur Google Play.

Renseignez vos adresses de domicile et de travail ainsi que votre planning hebdomadaire.

L'application met en relation les membres qui empruntent le même itinéraire, aux mêmes horaires. Un calcul est automatiquement réalisé pour définir les points de rendez-vous avec le moins de détours possible pour le conducteur et le paiement se fait instantanément via l'application.



ROUTE DE L'ISLE AU THOR : DÉCOUVREZ LE NOUVEL AMÉNAGEMENT

La route de L'Isle-sur-la-Sorgue au Thor a fait l'objet de grands travaux depuis janvier 2023.

L'ensemble de la voirie a été entièrement renouvelé et adapté pour favoriser l'utilisation des modes de déplacements actifs.

Les travaux ont permis d'intégrer des aménagements paysagers, un nouveau giratoire pour faciliter l'accès au parc d'activités de Saint-Joseph, l'enfouissement des réseaux aériens et le renouvellement de l'éclairage public. Le but était aussi de sécuriser les mobilités douces et de valoriser l'attractivité des zones d'activités. **Objectif atteint !**



- **Circulation** : une voie refaite à neuf et un nouveau giratoire pour mieux desservir la zone d'activité de Saint-Joseph.
- **Mobilité douce** : des voies douces de part et d'autre de la route pour assurer la sécurité des cyclistes et des piétons.
- **Énergie** : l'éclairage public a entièrement été repensé en LED.
- **Accessibilité** : renouvellement de la signalétique et mise aux normes des deux arrêts de bus pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite.
- **Paysage** : l'aménagement paysager a été spécialement adapté pour réduire les arrosages avec des espèces végétales moins consommatrices d'eau. Plus de 27 arbres ont été plantés afin de créer des zones ombragées pour la pratique du vélo et les déplacements à pied.



Chiffres clés

2,19M € HT de budget financés avec l'aide de l'État et de la Région Sud

1,3 km de voirie

2,2 km de pistes cyclables créés

12 mois de travaux

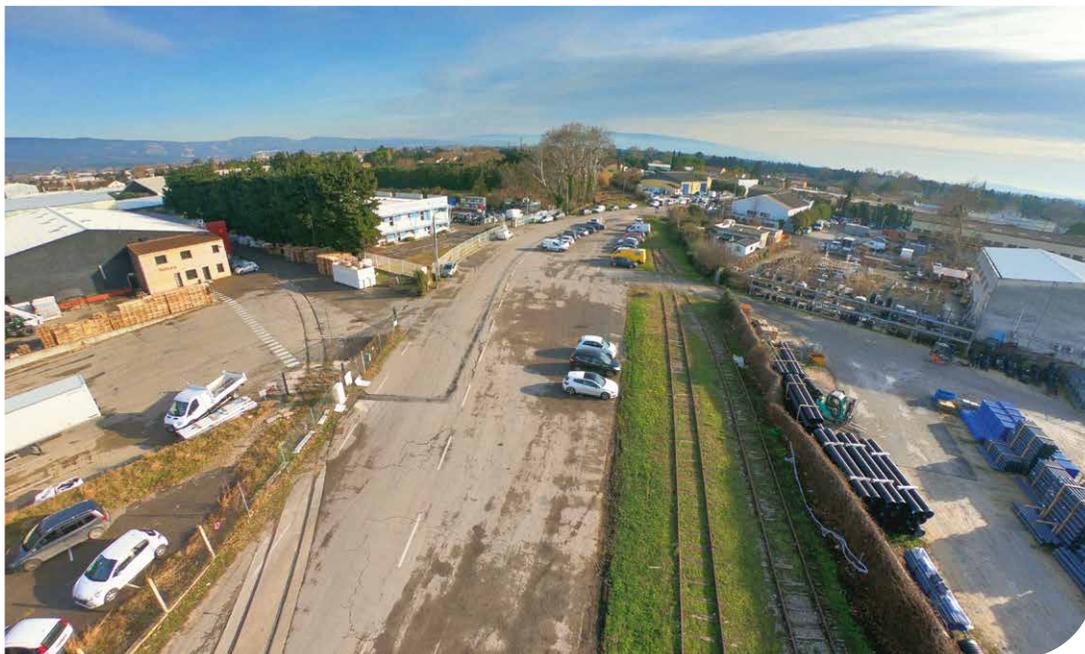
23 arbres de haute tige plantés de même 4 cépées

Changement de 16 candélabres pour passage en LED

Implantation de 71 nouveaux candélabres LED pour les modes doux

Création d'un bassin de rétention de 170 m²

RÉHABILITATION DE L'AVENUE LOUIS BOUDIN À L'ISLE-SUR-LA-SORGUE



Dans les prochains mois, l'avenue Louis Boudin entrera en phase de réhabilitation complète. L'objectif est de réaménager la voie de circulation et de créer une voie verte sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée. Cette liaison douce permettra de relier l'avenue du Lycée agricole à la route du Thor.

Le projet intégrera quelques dispositifs innovants tels que la création de places de stationnement sur revêtement perméable et l'installation d'éclairages LED avec détecteurs de présence sur la voie verte.

- **Amélioration de la circulation** avec une voie refaite à neuf, enfouissement des réseaux aériens et réaménagement du carrefour au croisement avec le chemin de Reydet.
- **Mobilité douce** avec la création d'une voie verte de plus de 900 mètres de long
- **Économies d'énergie** avec un renouvellement de l'éclairage public entièrement repensé en LED.
- **Meilleure accessibilité** avec le renouvellement de la signalétique, la création de stationnements et l'ajouts de places de stationnement pour les poids lourds.
- **Aménagement paysager** de la voie verte avec des espaces verts de part et d'autre de la voie verte et la plantation de 71 arbres le long de la voie.

🔑 Chiffres clés

2 M € de budget financé avec l'aide de la Région Sud, l'État et le Département de Vaucluse

900 mètres de voie verte

71 arbres plantés

37 candélabres LED

dont 16 avec détecteurs de présence sur la voie verte



LES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT **PASSENT** **À LA LOUPE**

Que vous viviez en zone urbaine ou rurale, l'assainissement de votre habitation est un élément crucial pour la préservation de notre environnement. Les réglementations en vigueur s'assurent du bon fonctionnement des installations, évitant tout dysfonctionnement nuisible à la nature.



Préserver l'environnement à travers le traitement des eaux usées

Les eaux usées provenant de nos activités quotidiennes, qu'il s'agisse du lavabo, de la douche, de l'évier, du lave-vaisselle, du lave-linge ou des toilettes, nécessitent un traitement avant d'être rejetées dans l'environnement. Ce traitement vise à prévenir les risques sanitaires tout en limitant l'impact sur l'environnement, réduisant ainsi la contamination des sols, des cours d'eau et des nappes phréatiques.

- Plus de 15 000 foyers raccordés aux 7 stations d'épurations réparties sur le territoire de la communauté de communes.

Obligations pour les systèmes d'assainissement collectif

Dans les zones desservies par le réseau public d'assainissement, les habitations et les locaux professionnels doivent obligatoirement être raccordés, et ne pas rejeter dans le réseau.

➤ + d'infos

Les demandes de raccordement et formulaires sont disponibles sur notre site www.paysdessorgues.fr

Le cas des systèmes d'assainissement non collectif

Pour les habitations non raccordables au réseau public, les systèmes d'assainissement non collectif jouent un rôle essentiel. **Un contrôle périodique**, effectué par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) **tous les 10 ans au maximum**, assure la conformité des installations et de leur entretien. En cas de vente immobilière, ce contrôle devient obligatoire et reste à la charge du vendeur.

- L'entretien régulier, notamment la vidange de la fosse toutes eaux par un professionnel agréé, garantit le bon fonctionnement du système.
- Pour les installations diagnostiquées **non conformes**, vous devez effectuer des travaux dans un **délai de 4 ans ou 1 an en cas de vente**.
- En cas de raccordement à un réseau d'assainissement collectif nouvellement créé, vous avez un **délai de 2 ans pour effectuer le raccordement** et vous déconnecter de leur fosse septique.



Sur les systèmes d'assainissement collectif, un test à la fluorescéine permet de localiser et suivre l'écoulement des eaux. Le passage de l'eau colorée au niveau des regards extérieurs permet de vérifier la conformité de l'installation. Malgré son apparence, le test est inoffensif pour l'environnement.

Campagnes de diagnostic pour les systèmes d'assainissement non collectif

Veolia, sous la supervision de la communauté de communes, conduit des campagnes de diagnostic tout au long de l'année. En 2023, les campagnes ont déjà été menées à Châteauneuf-de-Gadagne et Fontaine-de-Vaucluse. Les campagnes de 2024 se déroulent à L'Isle-sur-la-Sorgue, au Thor et à Saumane-de-Vaucluse.

- 🔔 Les habitants concernés sont informés par courrier et ont la possibilité de modifier la date du rendez-vous.
- 🔔 En cas de vente, un contrôle récent est impératif, et le propriétaire doit contacter le service assainissement de la communauté de communes pour programmer une visite.
- 🔔 Lors d'un contrôle, préparez vos documents relatifs au dispositif d'assainissement non collectif afin de faciliter l'intervention des techniciens.
- 🔔 Aucun paiement n'est exigé le jour du contrôle, celui-ci est effectué par le Trésor Public.

Et non, vos toilettes ne peuvent pas remplacer votre poubelle!



Tous ces déchets ne doivent pas se retrouver dans les eaux usées. Ils **bouchent les canalisations** et **perturbent le bon fonctionnement** du réseau d'assainissement et des stations d'épuration.

Et même si vous êtes en assainissement non collectif, pour le bien de votre fosse septique, de votre environnement et de vos finances, nous vous recommandons d'appliquer les mêmes règles que pour l'assainissement collectif.

Les lingettes désinfectantes, les mouchoirs ou tous les papiers autres que le papier toilette, le fil dentaire, la litière pour animaux, les médicaments, les graisses alimentaires ou encore les couches-culottes... **C'est direction le compost ou la poubelle !**



LES CHASSÉENS : CONCERTATION PRÉALABLE À LA CRÉATION DE LA NOUVELLE ZONE D'ACTIVITÉS À L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

Afin de favoriser le développement économique du territoire, les élus de la communauté de communes ont décidé de créer un pôle d'activités économiques situé route de Caumont à L'Isle-sur-la-Sorgue.

Vers une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC)

La création de la zone d'activités a pour **vocation de développer les activités économiques et l'emploi** sur le territoire et le département. Suite à l'étude de faisabilité et aux études préalables, la communauté de communes souhaite assurer son développement économique en accueillant de nouvelles activités.

La création de la zone d'aménagement concerté visera notamment à :

- Réaliser un programme de pôle d'activités à destination des entreprises et favoriser ainsi le développement économique du bassin de vie,
- Élaborer un projet d'aménagement de qualité,
- Concevoir une opération qui prenne en compte les principes de développement durable,
- Réaliser les aménagements paysagers, hydrauliques et routiers nécessaires.

Concertation préalable à la création du projet

Dans le but d'offrir les meilleures garanties de transparence pour cette future opération d'aménagement, il est proposé d'ouvrir une large concertation dans le cadre de l'élaboration de ce projet.

+ d'infos

Les éléments de l'exposition sont consultables sur le site internet de la communauté de communes : www.paysdessorgues.fr

Deux événements sont organisés au siège de la communauté de communes :

- Une **réunion** publique le **jeudi 15 février 2024** à 18h
- Une **exposition** du **vendredi 16 février au lundi 18 mars 2024**

Un registre sera mis à la disposition du public pendant la durée de l'exposition, permettant à chaque personne, association ou service d'émettre ses avis ou ses appréciations. Le bilan de cette concertation sera ensuite présenté devant le conseil communautaire.

Que veut dire le nom des Chasséens ?

La proposition du nom « Les Chasséens » est motivée par les différentes fouilles archéologiques réalisées dans le secteur qui ont permis de découvrir et d'étudier des sites pouvant être datés de la seconde moitié du V^e millénaire avant notre ère.

Le nom permet de mettre en avant un pan jusqu'alors méconnu de l'histoire de L'Isle-sur-la-Sorgue : l'existence d'un village néolithique sur le territoire.

STRATÉGIE GAGNANTE POUR ISLE-SUR-LA-SORGUE TOURISME



C'est officiel ! La ville de L'Isle-sur-la-Sorgue a obtenu le classement "station de tourisme" par arrêté préfectoral. Elle devient ainsi la deuxième ville du Vaucluse classée après Avignon.

Depuis plusieurs années, Isle-sur-la-Sorgue Tourisme porte une vision grand format du tourisme pour son territoire. Prenant en compte les enjeux majeurs, elle se veut résolument tournée vers l'avenir.

Ce classement n'a pas pour objet d'amplifier les flux touristiques, mais bien de mieux qualifier l'offre touristique au profit des visiteurs, en respectant le cadre de vie des habitants.

Les priorités sont données en faveur d'un tourisme durable au niveau social et environnemental. Au cœur des sujets, la cohabitation positive entre le tourisme et les habitants du territoire, la promotion et la structuration d'offres sur le hors saison estivale, un tourisme vertueux sur le plan économique et définitivement éco-responsable. Une reconnaissance des efforts accomplis par la Ville et l'Office de tourisme pour structurer une offre de qualité sur son territoire.

Le classement en quelques mots

Le classement en station de tourisme atteste d'une politique touristique d'excellence, reconnue par l'État. Les communes classées en stations de tourisme sont « les communes touristiques qui mettent en œuvre une politique active d'accueil, d'information et de promotion touristiques tendant, d'une part, à assurer la fréquentation plurisaisonnière de leurs territoires, d'autre part, à mettre en valeur leurs ressources naturelles, patrimoniales ou celles qu'elles mobilisent en matière de créations et d'animations culturelles ».

La station de tourisme est également une manière pertinente :

-  d'appréhender le tourisme d'avenir,
-  d'ouvrir des perspectives en faveur de la régulation des flux,
-  de développer des mobilités douces et durables,
-  d'agir en faveur de la sobriété énergétique, de la préservation du patrimoine naturel et de la biodiversité,
-  de valoriser des circuits courts et de l'économie circulaire

RÉNOVATION DE LA «MAISON ROSE» À FONTAINE DE VAUCLUSE : **UNE NOUVELLE ÉTAPE DE L'OPÉRATION GRAND SITE**

La Maison Rose, joyau chargé d'histoire sur les hauteurs de Fontaine-de-Vaucluse, a récemment fait l'objet de travaux de rénovation dans le cadre de l'Opération Grand Site La Fontaine de Vaucluse. Cette initiative, portée par la communauté de communes, vise à préserver et valoriser le site exceptionnel de la Fontaine-de-Vaucluse, candidat au prestigieux label Grand Site de France.



Un engagement pour la préservation du paysage

L'Opération Grand Site La Fontaine de Vaucluse s'inscrit dans une démarche globale de préservation et de développement durable sur un **territoire de 4 700 hectares**.

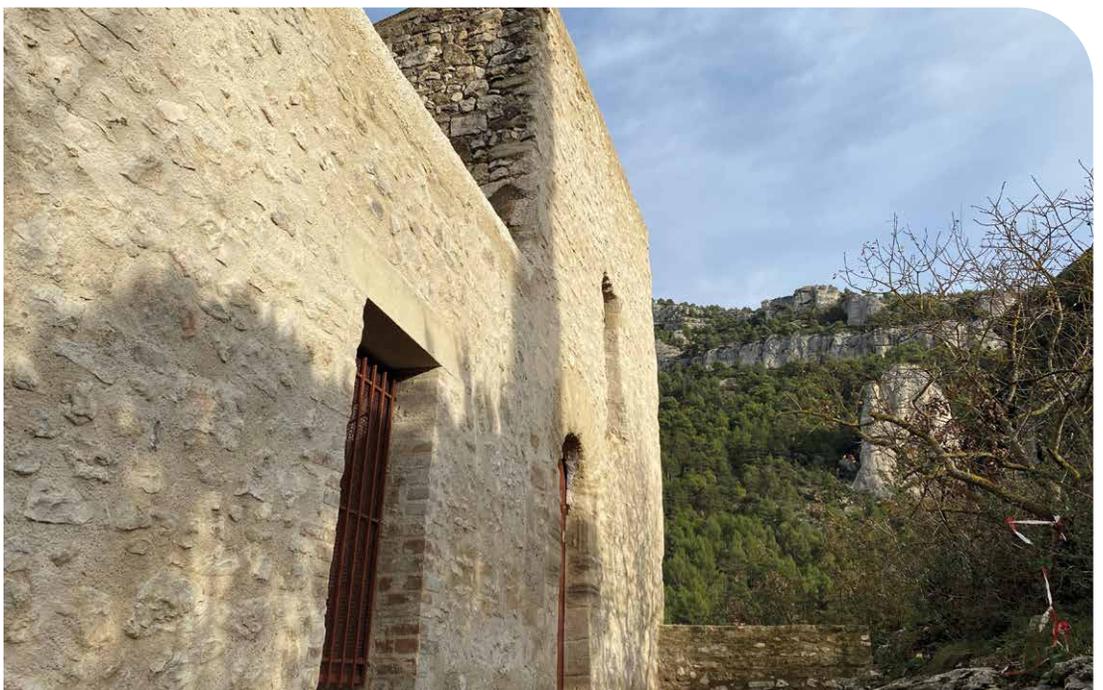
Fréquenté par **plus de 800 000 visiteurs annuels**, le site de la Fontaine de Vaucluse mérite une attention particulière pour préserver ses richesses naturelles et son patrimoine exceptionnel.



La Maison Rose dans le contexte de l'Opération Grand Site

La Maison Rose, acquise par la communauté de communes dans le cadre de cette opération, occupe une position privilégiée sur les hauteurs du village. Son emplacement offre **une vue panoramique exceptionnelle** vers la source, le village, et la plaine de L'Isle-sur-la-Sorgue. Son accès se fait exclusivement à pied, les ruelles et les marches taillées dans la roche ne permettent pas le passage de véhicules.

La tradition locale attribue à la Maison Rose l'accueil de Pétrarque lors de son séjour en Comtat-Venaissin. Une xylographie datant de 1558 la représente en contrebas du château, c'est cette **illustration qui a donné son nom à la bâtisse**. Cependant, la réalité est plus nuancée, car la construction principale date du XVIII^e ou XIX^e siècle, intégrant des vestiges d'une tour médiévale.



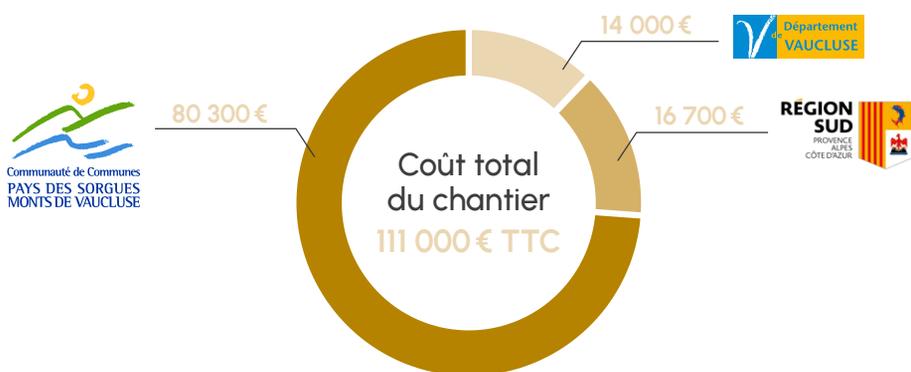
Travaux de rénovation, sécurisation et conservation

La bâtisse était devenue sujette à des travaux de conservation pour assurer sa sécurité sans être ouverte au public.

Les travaux entrepris ont eu pour principal objectif la sécurisation de l'édifice, en particulier la toiture de la partie Est de la bâtisse. Les interventions ont inclus le démontage de la toiture, la reprise de la gènoise et de la rive, une refonte complète de la charpente, et enfin, la couverture en tuile canal. Pour la toiture de la partie Ouest, seules les tuiles cassées ou manquantes ont été remplacées. L'ensemble du chantier a également impliqué des actions telles que la coupe de la végétation gênante, le démontage d'éléments impropres, le dégroutage des façades, et le remplacement de linteaux en bois par des linteaux en pierres massives.

Au total, **huit semaines ont été nécessaires pour réaliser l'ensemble des travaux**. La sécurisation du chantier et le recours à des cordistes ont été nécessaires, compte tenu de la situation du chantier à proximité d'un chemin et d'un espace public non accessible aux véhicules.

La Maison Rose, désormais sécurisée et préservée, demeure un témoin privilégié de l'histoire locale, prête à accueillir les regards émerveillés des visiteurs, contribuant ainsi à la valorisation de l'Opération Grand Site La Fontaine de Vaucluse



INSTALLATION DU PREMIER SITE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

Le premier composteur collectif de la communauté de communes a été inauguré au jardin des Bourgades à Châteauneuf-de-Gadagne.

Un site complet comprenant un bac de stockage de matières sèches, un bac d'apport de biodéchets et un bac de maturation du compost a été installé dans un espace vert de la ville. Dans ce cadre bucolique, des habitants signataires d'une charte d'engagement peuvent jeter leurs biodéchets, additionnés de matière sèche. L'outillage et les bioseaux sont fournis par la Ville, la formation dispensée par l'association OPUS et l'animation au quotidien réservée aux référents du site.

Il s'agit d'une première expérimentation pour notre communauté de communes, avec le souhait de dupliquer ce modèle pour proposer une solution de tri des biodéchets alternative aux habitants qui ne possèdent pas d'extérieur.





Votre communauté de communes finance vos covoits' quotidiens



Conducteurs,
Conductrices



100€ de Prime
Covoiturage*

Passagers,
Passagères

Tous mes trajets **offerts**



*Prime pour les conducteurs uniquement. Consultez les conditions de la Prime Covoiturage sur blablacardaily.com